



Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) de 2015

Débat général

« Dépasser les différences pour progresser réellement » « Overcoming differences to achieve real progress »

New York, le 27 avril 2015

Déclaration prononcée par Didier Burkhalter
Chef du Département fédéral des affaires étrangères

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs,

Dans le monde d'aujourd'hui, promouvoir la paix et la sécurité est l'une des grandes priorités de la Suisse. Dans de nombreuses régions de la planète, nous conduisons des initiatives pour désamorcer les crises et réduire les risques de guerre en facilitant le dialogue ; en construisant des ponts entre les différences.

Dans ce cadre, nous voulons contribuer de manière concrète au renforcement du Traité de non-prolifération (TNP) et à la réalisation de ses objectifs. Le TNP est une des clés de voute de la sécurité internationale et constitue un pilier majeur des efforts déployés par la Suisse pour contribuer à créer un monde meilleur et plus sûr.

Les mutations du pouvoir dans le monde, les tensions géopolitiques actuelles et les instabilités régionales sont de nature à compliquer le processus de désarmement et de non-prolifération. Pour autant, ces défis ne doivent pas servir de prétexte à l'inaction. Au contraire, face à tant d'incertitudes et compte tenu de la pression qui pèse actuellement sur le régime nucléaire, il devient encore plus nécessaire d'accomplir des progrès notables en matière de désarmement et de non-prolifération.

Nous appelons toutes les parties à saisir l'occasion offerte par cette Conférence d'examen pour véritablement rechercher un terrain d'entente, contribuer à atteindre un résultat consensuel et donner un nouveau souffle au TNP ; mais ce nouveau souffle sera réellement porteur seulement si toutes les parties s'engagent dans un vrai dialogue constructif.

Le document final devrait porter ce dialogue : en réaffirmant les accords antérieurs, et en traçant une voie pour aller réellement de l'avant dans les trois piliers : la non-prolifération – l'usage pacifique du nucléaire – et surtout le désarmement. Ce document doit confirmer que le Plan d'action adopté voici cinq ans reste notre feuille de route. Nous proposons de fixer des « critères de référence » ambitieux mais réalistes, pour accélérer la mise en œuvre de toutes les mesures du Plan d'action.

Madame la Présidente,

La Suisse s'est activement impliquée dans les efforts visant à mieux comprendre les conséquences humanitaires catastrophiques de l'emploi des armes nucléaires. Que ce soit par accident, par erreur ou par intention, le fait même de faire exploser une arme nucléaire est un tel désastre humanitaire que nous n'avons pas de réponse à lui apporter.

Les conséquences désastreuses de l'explosion d'une arme nucléaire constituent la principale raison pour laquelle la Suisse est fermement déterminée à évoluer vers un monde exempt de toute arme nucléaire. Ces considérations d'ordre humanitaire sont une puissante motivation pour promouvoir non seulement le désarmement mais aussi la non-prolifération et la sécurité nucléaires.

L'objectif principal est donc clair : un monde exempt d'armes nucléaires. Il est de la responsabilité première des autorités de protéger les peuples contre de telles catastrophes. Il faut éviter, en toutes circonstances, le recours à de telles armes.

En matière de désarmement, des Etats dotés ont entrepris des réductions significatives de leurs arsenaux, démantelé des ogives et des installations nucléaires ou accompli des progrès en matière de procédures de vérification et dans d'autres domaines qui sont essentiels pour un monde exempt d'armes nucléaires.

Cette Conférence d'examen doit souligner la nécessité de poursuivre ces efforts et de s'engager plus intensivement sur cette voie. Des négociations sur le désarmement nucléaire visant des résultats concrets et dans le cadre d'une approche inclusive représentent un impératif. Il nous faut redoubler d'efforts pour convenir d'objectifs quantitatifs de réduction.

Nous devons également combler les vides juridiques qui existent dans le régime nucléaire. Le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires n'est toujours pas entré en vigueur et les négociations sur un traité interdisant la production de matières fissiles n'ont toujours pas été entamées. Une réflexion approfondie et inclusive sur la possibilité de développer des instruments additionnels pour faire avancer le processus de désarmement nucléaire multilatéral est nécessaire.

Il nous faut être ambitieux mais aussi pragmatique : si l'on veut donner une chance à l'élimination des armes nucléaires, alors il faut mener des processus coopératifs avec les Etats disposant de l'arme nucléaire et non pas contre eux. Nous partageons tous le devoir de créer collectivement l'environnement de sécurité propice à l'avènement d'un monde sans armes nucléaires, notamment en renforçant le rôle de l'ONU.

Un désarmement complet ne peut être atteint du jour au lendemain : une première étape urgente est de nous focaliser sur la réduction progressive des risques liés aux armes nucléaires. Les Etats qui disposent de ces armes doivent réduire leur niveau de disponibilité opérationnelle et allonger les délais de prise de décisions. En collaboration avec la Suède, la Nouvelle-Zélande et « Global Zero », la Suisse présentera cette semaine des suggestions pour réduire les niveaux d'alerte.

S'agissant des doctrines, la Suisse propose que les Etats dotés d'armes nucléaires limitent le rôle de ces dernières au seul but de dissuader d'autres Etats d'y avoir recours.

L'évolution récente démontre à quel point il est important que les Etats disposant de telles armes s'abstiennent de toute menace nucléaire à visée politique. Nous ne pourrions jamais empêcher toutes les crises ; mais nous pouvons, par des mesures de confiance, accroître la capacité de communication, notamment entre forces armées, pour réduire le risque d'une guerre nucléaire intempestive.

En ce qui concerne la non-prolifération, nous saluons la déclaration commune sur le programme nucléaire iranien prononcée en Suisse, à Lausanne. Nous encourageons les parties à conclure un accord global et durable : un vrai progrès de non-prolifération. Et nous sommes prêts à mettre à disposition nos bons offices pour toute nouvelle étape.

La Suisse continuera d'appuyer les efforts diplomatiques visant à résoudre les problèmes de prolifération. Nous appelons la République populaire démocratique de Corée (RPDC) à réintégrer le

TNP et nous invitons les parties engagées dans les pourparlers à six à relancer le processus de négociation.

Le système de garanties a été constamment renforcé ces dernières années et nous nous en réjouissons. Il sera nécessaire de poursuivre nos activités pour promouvoir l'adoption de Protocoles additionnels aux Accords de garanties généralisées de l'AIEA.

Par ailleurs, il nous faut continuer notre travail de sensibilisation sur les questions de sécurité nucléaire. Les Sommets sur la sécurité nucléaire ainsi que la Conférence ministérielle de l'AIEA ont souligné la nécessité de sécuriser tous les matériaux nucléaires destinés à un usage civil et militaire. La menace persistante du terrorisme et les vulnérabilités du cyberspace indiquent de défis croissants dans ce domaine.

L'accident nucléaire de Fukushima a démontré la nécessité d'assurer de meilleures mesures internationales de sûreté nucléaire afin de prévenir de futures catastrophes. La déclaration de Vienne visant à renforcer la Convention sur la sûreté nucléaire (CSN) doit être universalisée et mise en œuvre.

Cette Conférence d'examen doit également montrer un soutien concret aux efforts pour convoquer une conférence sur l'établissement d'une zone exempte d'armes de destruction massive au Moyen-Orient. Les consultations organisées par le facilitateur en Suisse le prouvent : il est possible de compter sur la participation de tous les Etats concernés. La Suisse a soutenu fermement le travail accompli par le facilitateur et nous invitons, là encore, toutes les parties à aborder cette question dans un esprit de coopération.

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs,

Une telle conférence d'examen est aussi l'examen de notre responsabilité à l'égard des peuples. Même si tout est toujours compliqué, cette responsabilité est limpide : nous devons travailler ensemble, dépasser progressivement nos différences et renforcer la sécurité dans le monde. La Suisse, mon pays, est déterminée à faciliter cet indispensable dialogue et à jouer son rôle de constructeur de ponts.

Unofficial translation

Madam President
Ladies and Gentlemen

In today's world, promoting peace and security is a key priority for Switzerland. In various regions across the globe, we are undertaking initiatives to defuse crises and reduce the risks of war by facilitating dialogue and building bridges to overcome differences.

It is in this spirit that we seek to make meaningful contributions to the strengthening of the Treaty on the Non-Proliferation of Nuclear Weapons (NPT) and to achieving its objectives. The NPT is an irreplaceable cornerstone of international security and a major pillar of Switzerland's efforts to help build a better and more secure world.

Global power shifts, current geopolitical tensions, and regional instabilities may complicate the disarmament and non-proliferation process. Yet, such challenges must not be an excuse for inaction. On the contrary, the many uncertainties that we are facing and the current strain on the nuclear regime make substantial progress on disarmament and non-proliferation all the more important.

We call on all sides to seize the opportunity of this Review Conference to genuinely search for common ground, help achieve a consensus outcome, and reinvigorate the NPT; new impetus can only come about if all parties engage in constructive dialogue.

The outcome document should take our dialogue forward: by reaffirming past agreements, and by charting a way forward to make real progress in all three pillars: non-proliferation – peaceful use – and